

DIRECTION CONTRACTUALISATION

Le Maire de la VILLE DE DREUX,

Vu l'article L2122.17 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'en cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint, dans l'ordre des nominations et, à défaut d'adjoint, par un conseiller municipal désigné par le conseil ou, à défaut, pris dans l'ordre du tableau,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 26,

Vu la délibération n° 2020-141 du 1<sup>er</sup> octobre 2020 donnant délégation de pouvoirs au Maire,

Considérant que la Ville de Dreux peut bénéficier d'un fonds de concours délivré par l'Agglomération du Pays de Dreux.

Considérant que les objectifs poursuivis par le projet « Mini-gare routière » seraient en adéquation avec les politiques de développement de l'Agglomération, pour la période 2021-2026.

**DÉCIDE**

**Article 1** : Au titre du fonds de concours, de solliciter la subvention de 25 000 euros pour le financement de l'opération dont le coût total est de 63 794,50 € Hors Taxes.

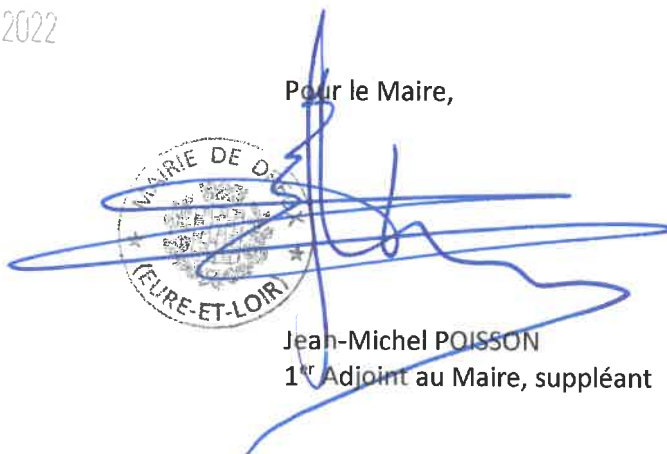
**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services Techniques de la Ville et Monsieur le comptable assignataire de Dreux Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 3** : Un exemplaire de la présente décision sera notifié à Monsieur le comptable assignataire de Dreux Agglomération, ainsi qu'aux Services de l'Agglomération du Pays de Dreux.

**Article 4** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le Tribunal Administratif d'Orléans peut être saisi par l'application informatique « télérécurscitoyens » accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

Fait à DREUX, le 3 AOUT 2022

Pour le Maire,



A large, stylized blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'VILLE DE DREUX' at the top and 'EURE-ET-LOIR' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive, flowing style.

Jean-Michel POISSON  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, suppléant

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le 3 AOUT 2022  
et notification le